

CONTRAT DE COMMODAT

Entre les soussignés :

Le prêteur :

Nom :

Adresse :

L'emprunteur :

Nom :

Adresse :

Objet du prêt :

Le prêteur met à la disposition de l'emprunteur, à titre gratuit, le bien désigné ci-dessous, dont l'emprunteur reconnaît avoir reçu la pleine jouissance sous réserve des dispositions du présent contrat.

Description du bien prêté :

Désignation précise du bien (nature, marque, modèle, caractéristiques, état, etc.) :

Durée du prêt :

Le prêt est consenti pour une durée de _____ à compter du _____. Il prendra fin automatiquement à l'échéance sauf renouvellement expressément convenu entre les parties.

Obligations de l'emprunteur :

L'emprunteur s'engage à :

- Utiliser le bien conformément à sa destination et à en prendre soin.
- Ne pas céder ni prêter le bien à un tiers sans autorisation écrite du prêteur.
- Restituer le bien en bon état à la fin du prêt, sous réserve de l'usure normale.
- Informer immédiatement le prêteur en cas de perte, vol ou détérioration du bien.

Responsabilité :

Le prêteur ne pourra être tenu responsable des dommages causés par l'utilisation du bien prêté. L'emprunteur est responsable de tout dommage causé au bien pendant la durée du prêt.

Résiliation :

Le prêteur peut exiger la restitution du bien à tout moment, moyennant un préavis raisonnable. En cas de non-respect des obligations, le prêt pourra être résilié de plein droit.

Litiges :

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents conformément à la législation française.

Fait à :

Le :

Le prêteur

L'emprunteur

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://lettre-modeles.com/commodat/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettre-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.